

## Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2024 et du rapport du vérificateur externe

Cher Paulinoix, Paulinoise

Lors de la séance du conseil municipal du 12 août 2025 la Municipalité a déposé les états financiers audités par la firme Beaulieu et Associés CPA Inc. et le rapport du vérificateur externe de l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2024.

La firme Beaulieu et Associés CPA Inc. conclut, à l'exception de la réserve quant au manque d'informations et d'évaluations requises concernant la nouvelle norme comptable SP3280 « Obligations liées à la mise hors service des immobilisations », que les états financiers présentaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

En plus de l'état des résultats, les états financiers dressent l'état de la situation financière ainsi que le solde des divers excédents accumulés au 31 décembre 2024. L'excédent de fonctionnement non affecté se chiffre à 1 193 607\$ (946 168\$ au 31 décembre 2023). Pour l'excédent de fonctionnement affecté, celui-ci est au montant de 586 232\$ (704 391\$ au 31 décembre 2023). Quant au fonds de roulement, le solde disponible est de 174 112\$, alors qu'il était de 218 713\$ en 2023. La dette à long terme se chiffre à 1 506 900\$, résultant d'une diminution de 373 500 \$ par rapport à la fin de l'exercice financier 2023.

L'année financière 2024 s'est terminée par un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 677 791\$ (400 451\$ en 2023). Les revenus totaux, excluant les revenus d'investissement sont de 4 425 799\$ alors qu'ils avaient été budgétés à 3 937 241\$. De façon plus concrète, l'excédent réalisé en 2024 découle de revenus additionnels et de dépenses non réalisées qui se détaillent principalement comme suit :

### ➤ Revenus additionnels

- Augmentation des valeurs foncières et paiements anticipés lors de refinancement d'emprunt: 171 k\$;
- Revenus de transferts : 172 k\$
- Droits de mutations additionnels : 147 k\$;
- Services rendus / entraide: -71 k\$
- Revenus d'intérêts enregistrés : 34 k\$
- Autres revenus : 35 k\$

### ➤ Dépenses non réalisées ou supplémentaires

- Économies salariales dues aux délais de recrutement et postes vacants : 28 k\$
- Augmentation d'événements nécessitant un soutien mutuel entre services incendies : -15 k\$



- Report d'achat de fournitures et d'entretien de réparations de différentes immobilisations : 103 k\$
- Remboursement anticipé dette lors du refinancement et autres affectations: - 175 k\$
- Report de dépenses d'investissement payé à même les activités de fonctionnement : 249k\$

Grâce à cet excédent d'exercice, nous renflouerons les crédits budgétaires dans l'excédent non-affecté ce qui permettra à la municipalité de maintenir une saine gestion financière.

Par ailleurs, des dépenses et projets d'investissements ont été réalisées en 2024 pour bonifier le bien-être et le milieu de vie des Paulinoises et des Paulinoix, dont les principaux sont:

- Le remplacement des pompes d'égouts
- La réfection de la rue Guy
- L'acquisition d'un tracteur
- Le remplacement du serveur informatique
- L'achat d'un véhicule pour l'inspecteur

Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses, à des investissements responsables et à un souci constant du contrôle de la dette, nous sommes en mesure d'améliorer les services offerts à la population tout en poursuivant le développement de nos infrastructures. Le tout, dans un contexte de fiscalité concurrentielle et équilibrée.

Soyez assurés que nous demeurons engagés à optimiser l'utilisation des ressources municipales afin que chaque citoyen en tire pleinement avantage. La Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix se porte bien, et vos élus ainsi que l'administration municipale travaillent activement à maintenir cette trajectoire positive pour les années à venir.

*Denis Thomas, maire*